

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
27 février 2024

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Gallichan

Séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le 27 février 2024 à 19 h 00, au bureau municipal de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis ainsi que les conseiller(ères) suivants :

	M. Richard Vallières	Conseiller	Siège no 1
Absent	M. Daniel Bélanger	Conseiller	Siège no 2
	M. Fernand Nadeau	Conseiller	Siège no 5
	M. Jacklin Chabot	Conseiller	Siège no 4
	M. Fernand Nadeau	Conseiller	Siège no 5
	M. Raphaël Boutin- Bellavance	Conseiller	Siège no 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Serge Marquis, maire, Mme Lucie Gravel, directrice générale intérimaire est aussi présente

2- MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil. La séance débute à 19 heures 5.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION

1. Mot de bienvenue et présences
2. Lecture, adoption de l'ordre du jour et de l'avis de convocation
3. Présentation et adoption du budget pour l'exercice financier 2024
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront seulement sur le budget.

R24-02-019

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE l'ordre du jour de l'avis de convocation soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉE

R24-02-020

4- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

ATTENDU QUE le conseil municipal prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
27 février 2024

Revenus

Taxes générales

Taxes foncières	429 501\$
Taxes emprunt 241	100 346\$
Taxes eau	25 200\$
Matières résiduelles	80 107\$
Lumières de rues	3 364\$
Pompiers	76 566\$
Police	33 601\$
Voirie	98 325\$

Tenant lieu de taxes

Compensation école	100\$
Péréquation	34 000\$
En-lieux terres publiques	150\$

Autres revenus 57 000\$

Autres services rendus 102 224\$

Transferts et partage 283 091\$

TOTAL REVENUS 1 323 575\$

Dépenses

Administration générale	240 290\$
Sécurité publique (police)	33 474\$
Sécurité publique (pompiers)	76 595\$
Transport routier	255 772\$
Hygiène du milieu	182 480\$
Urbanisme et développement	25 295\$
Loisirs et culture	118 292\$
Financement	83 221\$
Immobilisations	308 156\$

TOTAL DÉPENSES : 1 323 575\$

ATTENDU QUE les revenus non fonciers s'élèvent à **793 728\$** dollars;

ATTENDU QUE la valeur d'évaluation imposable est de **38 939 301\$**;

ATTENDU QU' il est nécessaire d'imposer et de prélever une taxe foncière de 1.1030\$ du 100.00\$ d'évaluation foncière;

ATTENDU QU' il est nécessaire d'imposer et de prélever une taxe de 0.2577\$ du 100.00\$ de la valeur foncière pour le remboursement de l'emprunt règlement 241;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raphaël Boutin-Bellavance, appuyé par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité que le budget soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉE

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

R24-02-021

6- FERMETURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19:26 et PROPOSÉE par M. Jacklin Chabot, APPUYÉE par M. Raphaël Boutin-Bellavance et unanimement résolue par les conseiller(ères) présents;

ADOPTÉE

M. Serge Marquis
Maire

Mme Lucie Gravel
Directrice générale intérimaire